# Guyane économique : des mesures fortes pour les entreprises, une avancée pour la Guyane

Publié le 2 octobre 2015

Guyane Economique se félicite de la signature aujourd'hui du protocole d'accord avec Monsieur le Préfet de Région, Eric Spitz, Monsieur le Directeur Général des Finances, Jean-Claude Hernandez, Madame la Directrice de la Caisse Générale de Sécurité Sociale, Monique Harang et en présence de Thibaut Lanxade, Vice Président du MEDEF national.

Après des semaines de mobilisation et d'actions, un accord global permettant de répondre aux demandes des acteurs économiques a été trouvé et des demandes concrètes pour l'ensemble du tissu économique ont été actées : lutte contre le travail illégal, nantissement des créances, allotissement des marchés, lutte contre l'insécurité, lutte contre l'orpaillage illégal,...

Une délégation de Guyane économique s'était rendue à Paris dimanche et a rencontré avec Thibaut Lanxade les équipes du Premier Ministre.

Le pacte d'avenir pour la Guyane annoncé par le Président de la République en mai 2013 sera prochainement concrétisé.

Un groupe de travail finalisera pour fin avril 2016 avec Guyane économique et l'ensemble des ministères concernés un plan de développement global pour l'essor économique de la Guyane. Et un autre groupe de travail sur l'étude des impacts du critère température en Guyane dans le compte pénibilité et rendra ses conclusions au plus tard le 1er février 2016.

## Mettre en oeuvre les avancées du protocole d'accord

Stéphane Lambert, Président du Medef Guyane, se félicite aussi de la venue suite à la demande de Pierre Gattaz dès cet après-midi du Médiateur des relations interentreprises, Pierre Pelouzet qui va pouvoir rencontrer les représentants du Mouvement Guyane économique.

En conclusion, Guyane économique reste au travail afin de mettre en œuvre les avancées concrètes du protocole d'accord et poursuit ses efforts pour répondre aux demandes de l'ensemble des entreprises de Guyane.